

CHAUSSENAC

La Commune et les Associations vous présentent leurs manifestations et animations du mois d'août 2022

Le secrétariat de Mairie sera ouvert uniquement les :
mardi 2 - vendredi 5 – mercredis : 10, 17, 24 -
mardi 30 et mercredi 31 août 2022.

*En cas d'urgences contacter, Monsieur le Maire : 06-84-96-20-04 ;
le 1^{er} adjoint : 06-26-38-49-62 ou la 2^{ème} adjointe : 04-71-69-05-48.*

Arrêté n°2022-1116 du 26 juillet relatif à la limitation provisoire des usages de l'eau

Nous entrons dans la phase de CRISE de restriction d'eau.

Notre commune fait partie des communes concernées.

Vous pouvez suivre les évolutions et l'arrêté sur www.cantal.gouv.fr

Nous vous demandons de bien vouloir faire attention à vos consommations.

Sal'Air Bon

Votre commerce est ouvert tous les jours de 8 à 14 h et de 16h30 à 22h, sauf le mercredi soir. Le bar, l'épicerie et le restaurant sont prêts à vous recevoir. Des repas ouvriers sont possibles (pour 15 € : entrée, plat, fromage, dessert, ¼ de vin et café), réservation fortement conseillée. Des plats à emporter à 8 € sont aussi proposés. N'hésitez à appeler Katia et Fabienne pour tous renseignements au **04-71-68-28-73**.

Lundi 1 août :

Ramassage des encombrants

inscriptions jusqu'au vendredi 29 juillet midi par téléphone à la mairie : 04-71-69-02-01

Samedi 6 août :

Bibliothèque

Permanence de 10 à 12 heures. Des jeux proposés par la bibliothèque et destinés aux écoliers et aux collégiens ont été distribués. Vous pouvez également venir chercher ces feuilles de jeux à la bibliothèque le mercredi de 14h à 16h.

Chaque participant gagne !!

A bientôt et bonnes vacances !

Fête patronale

Samedi 6 août :

8H : **Vide grenier** dans la cour des écoles

12 H : **Repas** du midi à 8 € (*sur réservation au 06-33-55-42-29 Aubriot Mélanie ou au 06-47-14-96-47 Barbazange Mylène*)

17 H 30 : **Foot** au stade, buvette sur place

18 H : **Messe**

20 H : **Repas + bal** : Melon Paëlla Fromage Tarte : 15 €

22 H 30 : **Bal avec La Fiesta** (entrée seule 5 € + 1 conso)

Retraite aux flambeaux - confettis



Dimanche 7 août :

Pétanque en doublette 10 € / équipe, inscription à partir de 13 heures 30.

Organisée par le Comité des Fêtes

Dimanche 7 août

Cérémonie au Monument aux morts à 11 heures 30
suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité

Vendredi 12 août :

16h30 : **Assemblée générale** de l'association se tiendra aux anciennes écoles. Tous les chaussenacois y sont cordialement invités.

17h : **Conférence sur Rosa Bonheur**

Organisées par l'Association du Patrimoine de Chaussenac

Vendredi 12 août :

à partir de 19h00 : **Vendredis gourmands** sur la place

Organisé par le Comice agricole

Dimanche 14 août :

Concours de vaches laitières.

aux Pierres du Géant

à partir de 10 heures : début des présentations, à midi : jeunes meneurs,

à 16 heures : défilé des grandes championnes

Repas du midi par le Comité des fêtes de Chaussenac :

salade composée, steacks, frites, fromage, glace : 14 €

Organisé par le Comice laitier Pleaux Ally

Samedi 20 août :

La municipalité organise une réunion publique pour rendre compte du dossier « Maison des services » et faire le bilan de deux ans de mandat à 10 heures 30,
dans la salle des fêtes

Samedi 20 août :

Randonnées « la Chaussenacoise » de 15 ou 8 km

aux Pierres du Géant, départ à **17 heures**

Repas à partir de 20 heures (melon au jambon, cuissot de sanglier à la broche, truffade, fromage, pâtisserie ou glace)

sur réservation : 06-80-78-18-77 ou 06-79-04-04-82 ou acca.chaussenac@orange.fr

Tarifs : repas seul : 15 €, repas + rando : 20 € ;

Enfant – 12 ans : repas 10 €, repas + rando : 10 €

Randonnée seule : 7 €

Organisées par l'ACCA de Chaussenac

Vendredi 26 août :

à partir de 19h00 : **Vendredis gourmands** sur la place avec DJ.

Organisé par le Comice agricole

du vendredi 26 au 28 août inclus :

Fermeture du commerce

Permanence pour le dépôt de pain (sur réservation) et la Montagne

à l'agence postale : vendredi et samedi de 9h30 à 12h

Dimanche de 8h30 à 10h30 à la salle des fêtes

Lundi 29 août :

Ramassage des encombrants

inscriptions jusqu'au mercredi 20 août 16h par téléphone à la mairie : 04-71-69-02-01



Relevé des compteurs d'eau

Le Syndicat des Eaux de Mauriac va procéder à son relevé annuel la première quinzaine d'août, merci de bien vouloir dégager les accès et laisser les index, si vous devez vous absenter, par téléphone au Syndicat : 04-71-68-23-77.

La présence de la population est un encouragement pour les bénévoles de nos associations, qui se mobilisent au mieux notamment lors des festivités des mois d'été. Il en est de même pour nos différents services municipaux et commerçants.